



**Université de Tours : axes stratégiques
pour le prochain contrat 2024-2028**

Juin 2022

Préambule

De décembre 2021 à juin 2022, l'université de Tours a conduit un ensemble de travaux pour élaborer **son rapport d'auto-évaluation** HCERES (pour la période 2018-2022). Pour réaliser cette auto-évaluation, l'université de Tours a mis en place **une organisation en mode projet**, avec un comité de pilotage politique, trois comités de pilotage opérationnels couvrant chacun des trois domaines du référentiel HCERES et des groupes de travail. Un séminaire d'établissement a également été organisé le 7 avril 2022 afin de présenter les résultats des premières analyses des critères du référentiel HCERES. Ces présentations ont donné lieu à débat, nous permettant d'ajuster ou de modifier certains éléments des différents SWOT construits pour chaque référence.

À la suite de ces analyses, en s'appuyant notamment sur les faiblesses et opportunités identifiées dans chacun des domaines du référentiel HCERES, l'université de Tours a commencé à construire ce que pourraient être **les six axes stratégiques de l'établissement pour la période 2024-2028**, mais aussi les principaux objectifs qui seront visés dans chacun de ses axes (voir description pages suivantes). Ces axes et objectifs ont été présentés, pour avis, lors du Comité de Pilotage Politique du 17 mai 2022, lors du Conseil Académique du 31 mai 2022 et lors du Conseil d'Administration du 13 juin 2022.

Il est important de souligner que **la construction du prochain projet d'établissement pour la période 2024-2028 ne fait que commencer**, et que les axes et objectifs présentés dans ce document ne constituent qu'une esquisse de notre futur projet. À partir de septembre 2022 et jusqu'à fin janvier 2023, des groupes de travail (un par axe stratégique) seront mis en place afin de préciser notre projet. De plus, un nouveau séminaire d'établissement sera programmé à l'automne 2022 afin que le projet construit fasse l'objet d'échanges avec l'ensemble des personnels et usagers de l'établissement, mais aussi de nos partenaires habituels (BRGM, CNRS, INRAe, INSERM, CHU de Tours et collectivités territoriales).

Avant transmission à notre ministère de tutelle, le projet sera finalement présenté dans nos différents conseils centraux. Pour finir, il est important de souligner que parallèlement à la construction de notre projet d'établissement, les universités de Tours et d'Orléans ainsi que l'INSA Centre-Val de Loire se sont engagés à construire (de mai à décembre 2022) une convention de coordination territoriale qui sera l'ébauche de notre projet de site à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

Les pages suivantes présentent pour chacun des six axes stratégiques identifiés pour la période 2024-2028 les principaux objectifs visés. Ces derniers ne sont pas triés par ordre de priorité, les priorités que nous nous fixerons devant être discutées collectivement à partir de septembre 2022.

1. L'université, actrice des transitions écologique et sociale

- Faire de l'université de Tours un acteur exemplaire en matière de transitions écologique et sociétale en se dotant d'un agenda des transitions (plan d'action) et en accompagnant tous nos projets d'une analyse d'impact écologique.
- Annexer au Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de l'université un schéma directeur des énergies pour assurer la transition énergétique de ses bâtiments.
- Sensibiliser et former les étudiant.e.s et personnels aux enjeux de la transition écologique et sociétale (en inscrivant ces enjeux dans notre nouvelle offre de formation, ainsi que dans le plan de formation des personnels) et développer une offre de formations en lien avec la transition (CPES, DU, CERCIP).
- Cartographier les axes et projets de recherche de nos unités selon les Objectifs de Développement Durable et favoriser le développement de travaux en relation avec la transition écologique et sociétale.
- Promouvoir une recherche responsable (par exemple, en encourageant la réalisation d'un bilan carbone pour chaque unité et en accompagnant la mise en place de mesures permettant de réduire leur émission de gaz à effet de serre).
- Développer une politique de gestion des déchets, de réemploi et de recyclage des matériels usagés ou réformés (mobiliers, matériels informatiques) en partenariat avec les associations, collectivités et entreprises locales.
- Agir sur l'alimentation durable en travaillant avec le CROUS, les fournisseurs et les partenaires institutionnels.
- Développer les mobilités douces (première source d'émission de GES de l'université) en construisant avec nos partenaires un Plan Universitaire de Mobilité (PLUM).
- Agir en faveur de la protection environnementale en développant des actions favorisant la biodiversité sur nos campus et la mobilisation de travaux de recherche issus de nos laboratoires.
- Renforcer une politique numérique écoresponsable (à travers nos pratiques, la mise en place du data centre régional, le projet PRO3, etc.).

2. L'université renforcera sa politique partenariale

- Construire une convention de coordination territoriale avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en région Centre-Val de Loire.
- Développer une structure fédérative de valorisation de la recherche en région Centre-Val de Loire (structure d'appui à l'ingénierie de projets, aux transferts technologiques, à la création et à l'accompagnement de startups).
- Participer au développement des formations médicales et paramédicales en région Centre-Val de Loire.
- Participer au développement de l'alliance européenne NEOLAIA (avec l'ambition de la transformer en université européenne).
- Poursuivre le développement du partenariat avec les acteurs économiques du territoire pour renforcer la dynamique de site en s'appuyant notamment sur la fondation Rabelais et la fondation Maupas (les possibilités d'un rapprochement entre ses deux fondations devront être étudiées).
- Développer un pôle Sciences Avec et Pour la Société (en partenariat avec les acteurs de la société civile et du tissu économique, les acteurs de la CSTI, les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche).
- Mettre en place une coordination des différents acteurs territoriaux concernés par les politiques de lutte contre la précarité des étudiant.e.s et de vie étudiante (CROUS, Région, ville, département et métropole, associations, etc.).

3. L'université favorisera la réussite étudiante tout en renforçant son attractivité en master et doctorat

- Développer la formation continue et les formations par alternance en étant à l'écoute du monde économique et de l'évolution des métiers (en liaison avec les enjeux posés par la transition écologique).
- Développer l'attractivité de notre offre de Masters (en rendant plus visible leur spécificité dans l'offre nationale, en les présentant comme point d'entrée pour le doctorat, en développant l'offre par alternance).
- Renforcer l'articulation entre les niveaux Master et Doctorat (par exemple, en créant dans le cadre du projet Loire Val - Health une graduate school en santé humaine et animale pour le développement d'innovations thérapeutiques).
- Soutenir la création de masters Erasmus Mundus, et plus généralement la création de co-diplômes avec des partenaires étrangers, en priorité avec nos partenaires historiques (Bochum par exemple) et nos partenaires de l'alliance européenne NEOLAIA.
- Améliorer l'inclusion des étudiant.e.s en situation de handicap (en lien avec le secondaire, en renforçant l'accompagnement des étudiant.e.s lors des études universitaires, en favorisant leur participation à la vie étudiante et leur insertion professionnelle).
- Soutenir et rendre accessibles à toutes et tous, étudiant.e.s et personnels, des démarches incitant les étudiant.e.s à être acteurs et actrices de leur apprentissage (tels que les Fac'labs, les salles d'innovation pédagogique, l'approche par projets, l'inclusion des étudiant.e.s dans la politique de formation de leur cursus) pour améliorer leur engagement dans leurs formations et favoriser leur réussite.
- Renforcer l'intégration des doctorants dans l'établissement, améliorer leur accueil et leur suivi, encourager la valorisation de leurs travaux (en lien avec le pôle SAPS).

4. L'université développera une vie universitaire solidaire et dynamique en veillant à l'amélioration des conditions de travail de ses étudiant.e.s et personnels

- Créer un schéma directeur de la vie étudiante et de campus (avec la mise en place d'un comité de suivi universitaire et d'un consortium de partenaires extérieurs) et renforcer le sentiment d'appartenance des étudiant.e.s et personnels à l'université.
- Faire de nos différents sites universitaires des campus écologiques et habités en y dynamisant la vie étudiante (par la création de nouveaux équipements sportifs, par l'amélioration de l'offre de pratiques sportives et culturelles, par la création de tiers lieux, par l'encouragement des initiatives étudiantes, par la valorisation des lieux culturels existants, etc.) en lien avec le CROUS, la ville, la métropole.
- Encourager la vie associative à l'université et la reconnaissance de l'engagement et favoriser une participation croissante des étudiant.e.s aux politiques de vie de campus, notamment de santé à Tours et Blois.
- Créer les conditions d'une collégialité universitaire transparente et participative (en améliorant la communication interne par la mise en place d'un nouvel Intranet, en rendant plus accessibles des données sur l'université) et mieux informer les étudiant.e.s en les connectant aux services numériques de l'université par une application mobile.
- Mieux accompagner les personnels (titulaires et contractuels) dans leur parcours professionnel (favoriser les mobilités internes, la préparation et le passage de concours, etc.).
- Renforcer les dispositifs de lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes.
- Repenser les incitations à la mobilité internationale entrante et sortante des étudiant.e.s et des personnels.

5. L'université soutiendra une recherche diverse, pluridisciplinaire et en réseau

- Consolider nos partenariats avec les ONR et le CHRU (à travers des conventions et en les intégrant dans notre dialogue de gestion).
- Construire avec nos partenaires des projets structurants, autour de nos forces, de nos projets structurants, de priorités et d'enjeux régionaux ou nationaux (à l'image du projet Loire-Val Health ou du projet d'atelier de la donnée porté par la MSH CVL).
- Consolider la MSH CVL afin d'encourager la recherche pluridisciplinaire et partenariale (avec la société civile et le monde économique).
- Développer un pôle Sciences Avec et Pour la Société en transversalité avec les services concernés et les composantes, pour valoriser les actions de culture scientifique, encourager les pratiques de médiations scientifiques, faciliter les sciences participatives adossées à un solide socle éthique.
- Favoriser les recherches collectives et interdisciplinaires (impliquant plusieurs équipes de recherche), en particulier dans le cadre des projets structurants pour l'établissement.
- Encourager le portage de projets structurants et le développement d'équipements structurants pour l'établissement (par la formation, par la création d'un vivier de personnels en capacité à porter de tels projets).
- Encourager les collaborations de recherche avec les universités membres de l'alliance NEOLAïA.

6. L'université poursuivra la professionnalisation de son pilotage

- Moderniser nos infrastructures numériques (dans le cadre du data centre régional) et notre Système d'Information (mise en place des outils SAGHE et PEGASE).
- Développer des outils d'aide à la décision (pour mieux suivre nos objectifs et notre trajectoire) et rendre accessibles nos données stratégiques (données ouvertes).
- Développer de nouveaux services numériques (dans le cadre du data centre régional) pour les enseignants-chercheurs (ex : service de calcul et de stockage de données) et les étudiant.e.s (ex : poste de travail virtuel).
- Clarifier la répartition des compétences entre le niveau central et le niveau local (composantes et unités de recherche) en construisant un Dialogue de Gestion Interne transparent et pluriannuel.
- Poursuivre le développement de la démarche qualité (dans des secteurs bien identifiés et à forte valeur ajoutée).
- Développer une structure d'appui à la construction et au suivi de projets d'établissements transversaux (tels que le projet Pro3).
- Dynamiser la communication interne de l'université (via la création d'une émission mensuelle ...) pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement.